

Objet : Consultation pour la réalisation des résines de sol de l'Espace culturel de Deva

PJ :

1. Plan de distribution du bâtiment central,
2. Plan de distribution de la grande case ;
3. Plan de distribution des cases traditionnelles.

Bonjour,

Dans le cadre de la construction de l'Espace culturel de Deva, commune de Bourail, la province sud souhaite appliquer un revêtement de type résine sur les sols du bâtiment central, de la grande case et des cases traditionnelles du projet.

À cette fin, une consultation est lancée pour la fourniture et la mise en œuvre de résines sol au sein des bâtiments susmentionnés. Le détail exact des prestations à réaliser est précisé plus bas dans la consultation.

Si cette mission vous intéresse, vous êtes invités à remettre une offre en tenant compte des indications suivantes :

a) Précisions concernant les prestations

Le détail des prestations attendues est listé ci-dessous.

Au sein du bâtiment central :

- Dans le hall d'accueil, les bureaux (y compris baie de brassage), les salles d'expositions 1 et 2 : application d'une résine de sol, couleur Y53 SANDSTONE, finition mate.
- Sur la coursive avant et celle menant aux W.C. situés à l'arrière du bâtiment : application d'une résine de sol, couleur Y53 SANDSTONE avec Hyper Flake réf. RIVERSTONE, y compris paillettes or, anti dérapant, finition mate.

Au sein de la grande case :

- Dans le hall d'entrée (entre la pierre de seuil et la porte automatique) : application d'une résine de sol, couleur Y53 SANDSTONE, avec Hyper Flake réf. RIVERSTONE, y compris paillettes or, anti dérapant, finition mate.
- Dans la partie exposition : application d'une résine de sol, couleur Y53 SANDSTONE, finition mate.

Au sein des 2 cases traditionnelles :

- Sur les sols et sur les murets périphériques : application d'une résine, couleur Y65 Mushroom, finition mate.

b) Contenu de l'offre

Votre offre devra comprendre les pièces suivantes, dûment complétées, paraphées et signées :

- Une proposition financière détaillée et signée, **précisant les prix forfaitaires, par type de résine et par bâtiment**, le délai d'intervention ainsi que le mode opératoire. La Proposition sera libellée au nom de la province Sud, et adressée à la Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens de la province Sud (DAEM).

Si votre offre est retenue, vous devrez fournir dans un délai de 3 jours à compter de la demande du maître d'ouvrage, pour vous, vos cotraitants et vos sous-traitants éventuels :

- KBIS de moins de 3 mois ; (Si pas de KBIS, il faut l'attestation au répertoire des métiers)
- Attestations fiscales en 3 volets de l'année en cours ;
- Attestation CAFAT / RUAMM du dernier trimestre exigible ;
- Relevé d'identité bancaire ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité.

c) Jugement des offres

- **Offres inappropriées, irrégulières, inacceptables ou anormalement basses**

Dans le cadre de la présente consultation, la qualification des offres inappropriées, irrégulières, inacceptables ou anormalement basses est effectuée, conformément aux dispositions de l'article 27-1 de la délibération n° 424 du 20 mars 2019 modifiée.

Une offre est inacceptable lorsque son prix excède le seuil de 115% de l'estimation administrative retenue par le pouvoir adjudicateur avant le lancement de la consultation.

- **Classement des offres recevables**

Il sera tenu compte dans le jugement des offres du critère pondéré suivant :

CRITÈRE	NOTE MAXIMALE
Prix	100
TOTAL NOTE	100

La méthode de notation utilisée sera la suivante :

- Formule pour le critère quantitatif (paramètres prix) :

$$Note\ attribuée = note\ maximale\ du\ critère * \frac{paramètre\ le\ moins\ élevé\ parmi\ les\ candidats}{paramètre\ du\ candidat\ analysé}$$

- La note de critère est arrondie à la 1^{ère} décimale.

Afin d'éviter de fausser le poids relatif du critère, la meilleure soumission doit en fin de compte bénéficier de la note maximale pour un critère donné. Lorsque la méthode de notation retenue ne conduit pas à ce résultat, les notes de toutes les soumissions sont recalculées proportionnellement afin d'atteindre ce résultat, et sont arrondies à la 1^{ère} décimale.

La conclusion de ce contrat s'effectue, après analyse des offres recueillies, au profit du candidat qui a formulé l'offre économiquement la plus avantageuse. L'appréciation de l'offre la plus avantageuse se fonde notamment sur le critère ci-dessus.

d) Conditions formelles de remise de l'offre

Votre offre doit être réceptionnée **avant le lundi 8 septembre 2025 à 11h** :

- Par voie électronique, **au format PDF** (Vigilance la taille des messages est limitée à 15 Mo et les dossiers compressés sont rejetés par le pare-feu).
- En reprenant les références de cette consultation.
- Par mail à l'adresse : daem.spi@province-sud.nc

Dans les cas, où les fichiers sont trop volumineux, ils pourront être envoyé via un lien Wetransfer.

Ne seront pas prises en compte les offres qui parviendraient après la date et l'heure indiquées ci-dessus.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente d'une proposition de votre part, je vous prie d'agréer, l'expression de ma considération distinguée.